Bruxelles Urbanisme et Patrimoine
Direction du Patrimoine Culturel
Monsieur Thierry WAUTERS
Directeur
Mont des Arts, 10-13
B - 1000 BRUXELLES

V/Réf. : AW/2071-0202
N/Réf. : AA/IXL20656_684_PROT_BelleVue_2
Annexe : /

Bruxelles, le 21/01/2022

Objet : IXELLES. Rue de Belle-Vue, 2 / avenue du Général de Gaulle, 52 – Résidence Val du Roi
Proposition de classement comme monument.

Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur,

Conformément à l'article 222§3 du Code Bruxellois de l'Aménagement du Territoire, nous avons l'honneur de vous communiquer **l'avis favorable** de la CRMS, rendu en séance du 19/01/2022 sur la proposition de classement comme monument de l'immeuble dit « Résidence Val du Roi » situé Rue de Belle-Vue, 2 / avenue du Général de Gaulle, 52

Historique et description du bien

Le bien, un immeuble de 7 étages comprenant 12 appartements, est voisin et en zone de protection de l'immeuble à appartements « Le Tonneau » sis avenue General de Gaulle 51 dont sont classés, comme monument, les façades, la toiture, la zone de recul, les structures intérieures, le hall d'entrée, la cage d'escalier en ce compris les ascenseurs.

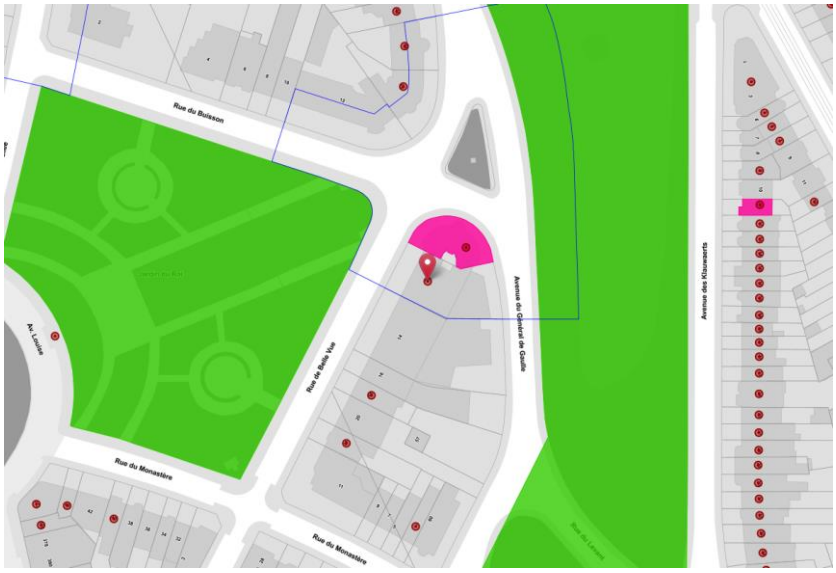

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE
Arcadia (3e étage) – Mont des Arts, 10-13 – 1000 Bruxelles
www.crms.irisnet.be – crms@urban.brussels – 02/432.85.00

KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN
BRUSSEL STEDENBOUW EN ERFGOED
Arcadia (3de verdieping) – Kunstberg 10-13– 1000 Brussel
www.kcml.irisnet.be – kcml@urban.brussels – 02/432.85.00

Il est aussi inscrit à l'inventaire du patrimoine architectural de la région de Bruxelles-Capitale et bénéficie de la notice suivante :

Résidence Val du Roi

Rue de Belle-Vue 2
Avenue du Général de Gaulle 52

Typologie(s)
immeuble à appartements

Intervenant(s)
ATELIER D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME – bureau d'architectes – 1964-1967
Victor VASARELY – sculpteur, peintre – 1967

voir plus

Description

Sur une parcelle traversante, immeuble à appartements moderniste, construit à la demande de la SA Herpain, par l'Atelier d'Architecture et d'Urbanisme des architectes Lucien Jacques Baucher et Michel Draps (Ingénieur-conseil: Bureau B. Boloukhere), 1964-1967.

Immeuble de haut standing comptant huit niveaux, le dernier en retrait. Façades entièrement vitrées, rythmées horizontalement par des bandeaux et des balcons filants ainsi que par des terrasses en saillie (plan trapézoïdal). Garde-corps en double vitrage légèrement fumé. Châssis (d'origine) coulissants et fixes en teck.

Un noyau central, en voile de béton, se compose de trois parties: le palier principal (avec escalier e ascenseur principal); le palier de service (avec ascenseur de service); un local technique. Chaque appartement (une douzaine) dispose d'une entrée principale et d'un accès pour le service. L'ossature est en béton armé, certaines colonnes isolées en métal.

Vers la rue de Belle-Vue, au rez-de-chaussée, grille en aluminium exécutée d'après un dessin du plasticien Victor Vasarely, servant à couper la vue vers l'appartement du concierge. Hall d'entrée rehaussé d'une pièce d'eau; escalier en tôle pliée sur support de poutrelles, à garde-corps en glace sécurit.

Vers l'avenue du Général de Gaulle, jardin réalisé à plusieurs niveaux différents, la partie supérieure étant à l'usage privatif de l'appartement du rez-de-chaussée.

Sources

Archives
ACI/Urb. 34-2-6.

Ouvrages
BURNIAT, P., PUTTEMANS, P., VANDENBREEDEN, J., *L'Architecture moderne à Bruxelles*, Octogone éd., Bruxelles – Louvain-la-Neuve, 2000, p. 199.

Périodiques
Architecture, 90, 1969, pp.502-507.

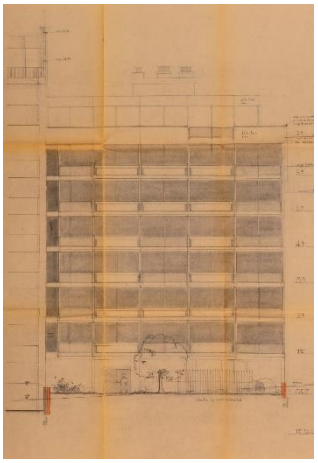

Analyse de la demande

La demande de classement en totalité a été introduite par le Collège des Bourgmestre et Echevins de la commune d'Ixelles le 24 septembre 2021 auprès d'URBAN. Elle est fondée sur les éléments suivants :

- Immeuble moderniste de haut standing avec vue caractéristique de l'époque.
- Physionomie générale de l'immeuble adoptant la sobre élégance typique des années soixante et répertoire formel en lien avec la structure du bâtiment.
- Façade entièrement vitrée et rythmée horizontalement par des coursives qui s'évasent en fonction de l'organisation.
- Matériaux et techniques constructives représentatives des années 60 : garde-corps en double vitrage collé et légèrement teinté, châssis fixes et coulissant en teck, panneau en polyester injecté délimitant chaque balcon et terrasse en saillie, noyau central en voile béton, ossature en béton armé et colonnes isolées en métal.

- Hall d'entrée luxueux remarquable et jardin accueillant une grille.

La documentation qui accompagne la demande de classement contient une description du bien se basant sur des photographies de la façade et sur diverses sources :

Sources manuscrites :

- Berckmans C., Bernard P., Bruxelles '50 '60. Architecture moderne au temps de l'Expo 58, aparté, Bruxelles, 2007.

- (Anonyme), « Résidence Val du Roi à Bruxelles », *Architecture, n°90,* 1969, pp.502-507. http://materiauxdeconstructiondapresguerre.be/history_record/residence-val-du-roi-a-bruxelles/

Source électronique :

- Région de Bruxelles-Capitale, Inventaire du patrimoine architectural sur https://monument.heritage.brussels/fr/Ixelles/Avenue_du_Gaenaeral_de_Gaulle/52/19543 consulté le 23 septembre 2021.

Le bien, ses architectes (Atelier d'Architecture et d'Urbanisme. Lucien Jacques Baucher, architecte et urbaniste. Michel Draps et Marc Libois, architectes associés) et le commanditaire SA Herpain sont également mentionnés dans d'autres sources :

- BURNIAT, P., PUTTEMANS, P., VANDENBREEDEN, J., *L'Architecture moderne à Bruxelles*, Octogone éd., Bruxelles – Louvain-la-Neuve, 2000, p. 199.
- Archives de la Commune d'Ixelles/Urb. 34-2-6.
- Lund I., Cohen M., *L.-J. Baucher, J.-P. Blondel, O. Filipone: 3 architectes modernistes,* Faculté d'architecture la Cambre-Horta/ULB, Bruxelles, 2011.
- Aron, J., Burniat, P., Puttemans, P., *Le guide de l'architecture moderne à Bruxelles*, éd. Octogone, Bruxelles 1993. - Bekaert, G., Strauven, F., *La construction en Belgique 1945-1970,* Confédération Nationale de la Construction, Bruxelles 1970.

Au rez-de-chaussée, un appartement de 170m² avec jardin a été aménagé par le créateur, designer et architecte d'intérieur Christophe Gevers. Le travail de Christophe Gevers est mentionné dans les sources suivantes :

- P. LOZE, T. AUGHUET, Christophe Gevers Designer, Bruxelles, Editions d'art Laconti, 2008.
- E. HAEMERS, Christophe Gevers (1928-2007) Interieurarchitect & designer, s.l., s.d. (ca 2008)
- T. BELENGER, Christophe Gevers décorateur-ensemblier, architecte d'intérieur, constructeur, note de travail, mai 2017.
- V. HEYMANS, La Marie Joseph, - 47-49 quai au Bois à Brûler, note de travail CRMS, Bruxelles, le 28 mai 2017.

Avis

La demande de classement du bâtiment rue de Belle-Vue 2 à Ixelles est fondée sur une série d'éléments :
- Le bâtiment est réalisé par une équipe d'architectes dont la notoriété est démontrée par plusieurs publications importantes ;
- L'immeuble est un immeuble moderniste caractéristique d'une époque (années 60) ;
- La façade est entièrement vitrée et rythmée horizontalement par des coursives qui s'évasent en fonction de l'organisation ;
- Un travail de détails techniques montre le soin avec lequel les auteurs de projets ont détaillé l'ouvrage ;
- Le hall est luxueux et particulièrement vitré ;
- La façade semble particulièrement intacte et peu modifiée depuis sa construction

Plusieurs appartements situés aux 6eme et 7eme étages feraient actuellement l'objet de travaux intérieurs importants. Des travaux prévus à l'appartement situé au 2eme étage droit ont quant à eux été reportés à la suite de l'introduction de la demande de classement. Il serait fortement préjudiciable que ceux-ci fassent perdre l'identité à une œuvre de grand niveau qualitatif.

En conclusion, la CRMS se rallie à la demande de la commune et rend donc un avis favorable sur la demande de classement en totalité de l'immeuble. Elle espère que la phase d'enquête permettra de confirmer que l'intérieur, qui n'a pas pu être visité par la CRMS, mérite, lui aussi, le classement.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

S. DE BORGER
Vice-Président

c.c. à : awantier@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; cvandersmissen@urban.brussels ; mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; sthielen@gov.brussels ; wstevens@gov.brussels ; aheylen@urban.brussels